

I. Marché de l'emploi et difficultés de recrutement

- Données du marché du travail
- Enquête BMO 2021 de Pôle emploi
- Les actions mises en place selon les secteurs prioritaires (Pôle emploi, DRIEETS)

DONNÉES MARCHÉ DU TRAVAIL

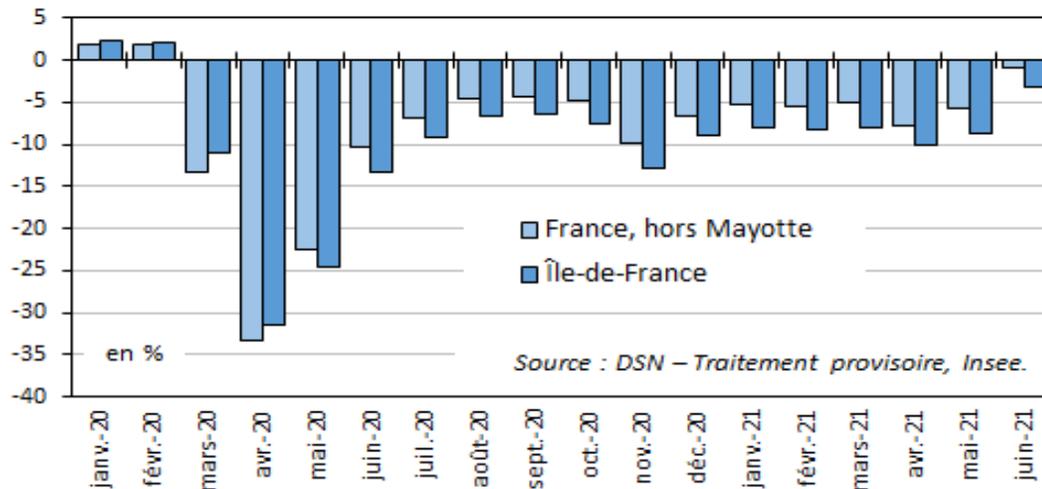
**« UN MARCHÉ DU TRAVAIL FRANCILIEN EN DEMI-
TEINTE MALGRÉ LA REPRISE DE L'ACTIVITÉ
ÉCONOMIQUE »**

- SESE ILE-DE-FRANCE -

La reprise de l'activité est moins nette en Île-de-France que dans le reste du pays

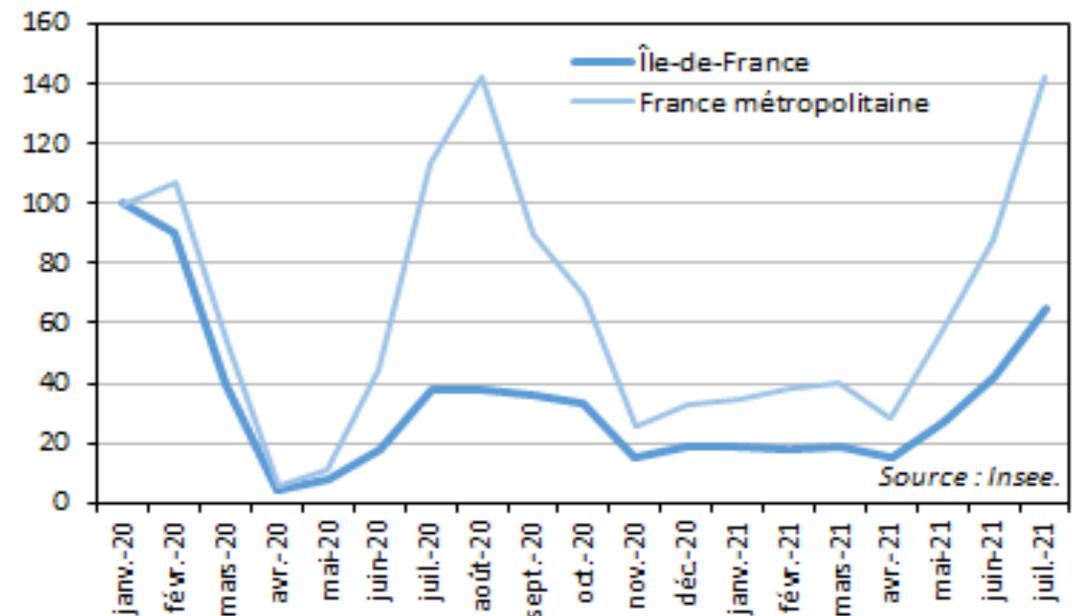
- C'est en particulier le cas dans les secteurs les plus touchés par la crise sanitaire : l'hébergement-restauration et, dans une moindre mesure, les activités récréatives et le commerce.
- Le poids économique du tourisme international et du tertiaire marchand en Île-de-France expose tout particulièrement le marché du travail francilien.

Évolution du nombre d'heures rémunérées* par rapport au même mois de 2019 : entre 2019 et 2021, en Île-de-France, le nombre d'heures a baissé de 3,3 % au mois de juin.



*Ensemble des heures rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles le salarié est rémunéré.

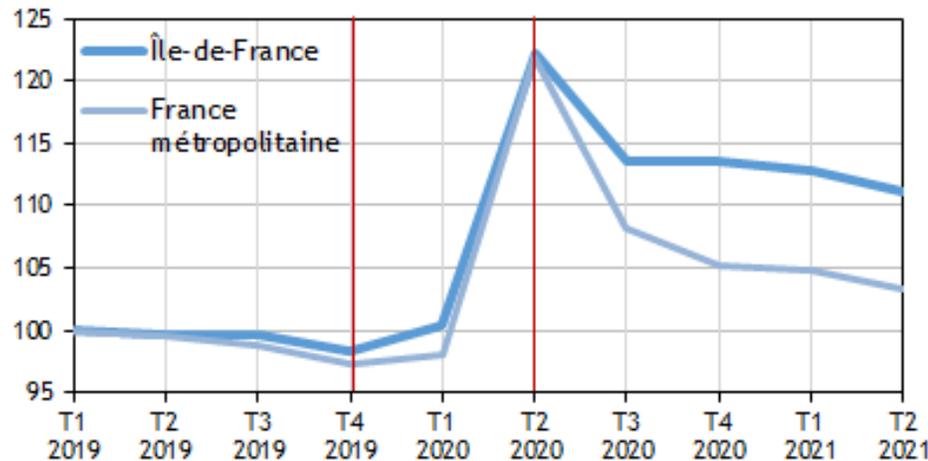
Évolution du nombre de nuitées dans l'hôtellerie (données provisoires, indice 100 en janvier 2020)



Depuis le 2^e trimestre 2020, l'évolution de la demande d'emploi est moins favorable en Île-de-France que dans l'ensemble du territoire

- La hausse du nombre de demandeurs d'emploi, liée à la crise sanitaire, est très proche en Île-de-France et en France mais la baisse, observée depuis le 2^e trimestre 2020, est moins prononcée dans la région (-9,1 % contre -15,3 % sur un an en catégorie A).
- Comme en France, les métiers recherchés qui profitent le plus de la reprise sont ceux qui ont été les plus affectés par la crise. Mais la baisse de la demande d'emploi pour ces métiers est à chaque fois moins forte qu'au niveau national.

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A
(Données CVS-CJO, indice 100 au premier trimestre 2019)



Source : Pôle emploi-Dares.

Métiers recherchés par les demandeurs d'emploi qui diminuent le plus au redémarrage de l'activité économique entre le T2 2020 et le T2 2021*

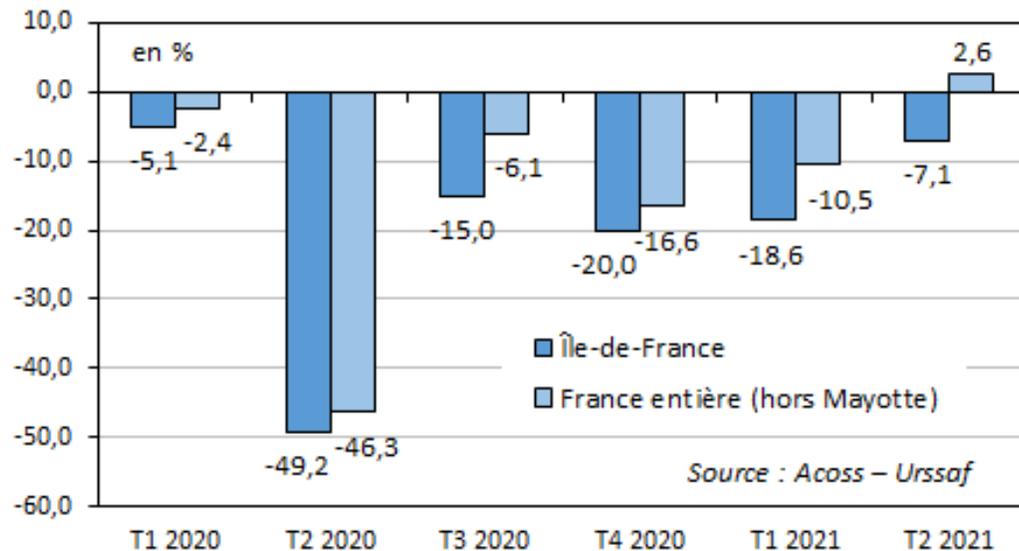
	Familles professionnelles	Variation	Évolution (en %)
Île-de-France	Professionnels des arts et des spectacles	-16 500	-28,4
	Ouvriers qualifiés du second oeuvre du bâtiment	-4 660	-23,7
	Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie-restauration	-4 050	-16,0
	Professionnels de la communication et de l'information	-3 440	-15,9
	Vendeurs	-3 020	-7,7
	Cuisiniers	-2 910	-8,2
France métro.	Vendeurs	-35 280	-17,5
	Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie-restauration	-32 000	-28,8
	Ouvriers qualifiés du second oeuvre du bâtiment	-31 130	-35,6
	Cuisiniers	-24 410	-18,8
	Ouvriers qualifiés de la manutention	-21 520	-22,2
	Secrétaires	-20 340	-16,6

Source : Pôle emploi-Dares. * Catégorie A, données brutes, retraitements Drieets.

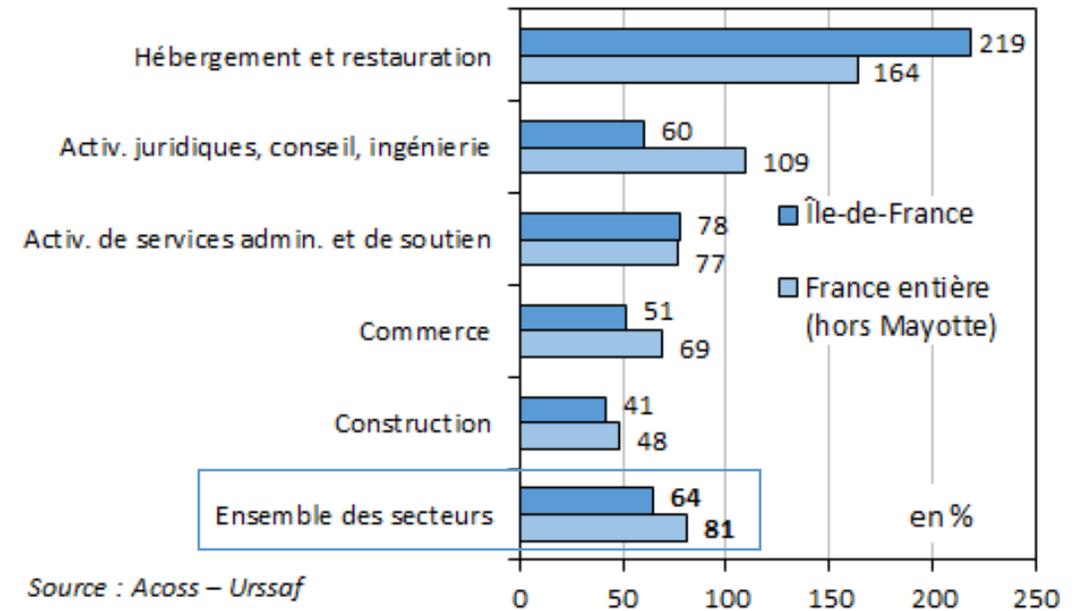
Dès le début de la crise sanitaire, les embauches évoluent moins favorablement en Île-de-France qu'au niveau national

- Depuis un an, le nombre de déclarations préalables à l'embauche (DPAE) a augmenté de 64 % en Île-de-France, contre +81 % en moyenne nationale. Comme en France, cette progression se concentre sur l'hébergement-restauration (+40 600), le soutien aux entreprises (+27 800) et le commerce (+21 800).
- Les embauches sont moins dynamiques que dans le reste du pays dans presque tous les secteurs. Au total, depuis le 4^e trimestre 2019, les DPAE ont reculé de 16 % dans la région, alors qu'elles ont progressé de 1 % en France.

Évolution des DPAE (CDI et CDD de plus de 3 mois) par rapport au même trimestre de 2019 : entre 2019 et 2021, le nombre de DPAE a baissé de 7,1 % au 2^e trimestre en Île-de-France, alors qu'il a augmenté de 2,6 % en France.

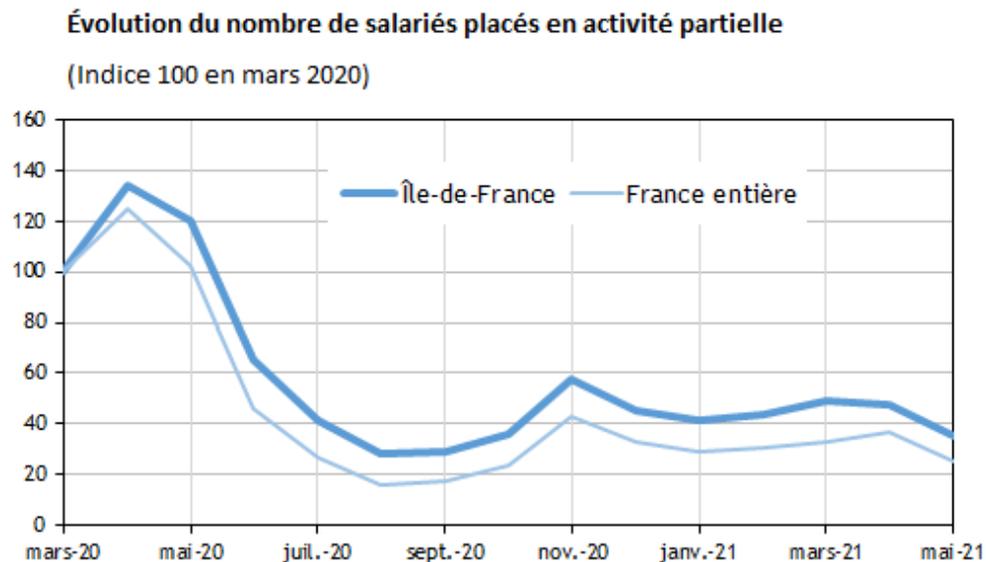


Les plus fortes progressions sectorielles du nombre de DPAE (CDI et CDD de plus d'un mois) entre le T2 2020 et le T2 2021



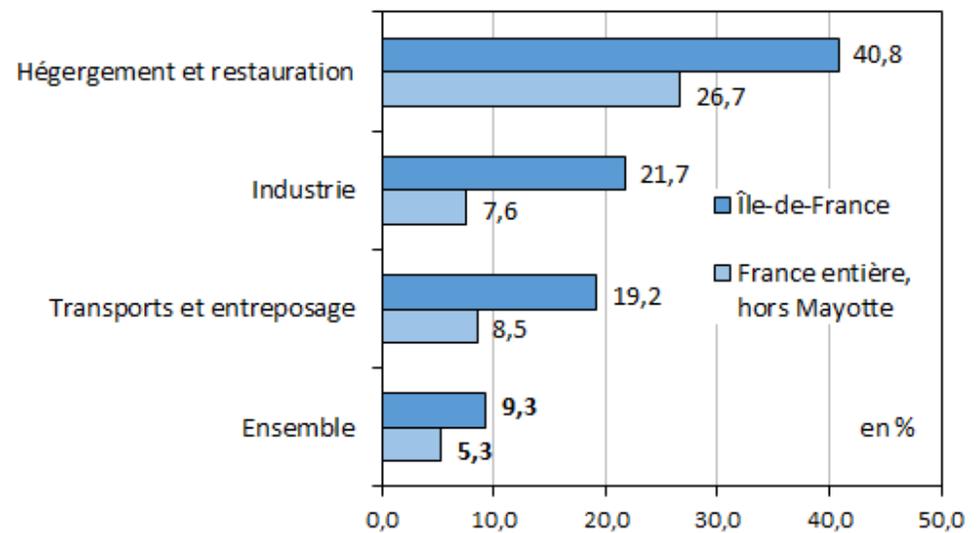
L'utilisation importante de l'activité partielle en Île-de-France s'explique par les spécificités de l'économie francilienne

- Le nombre de salariés placés en activité partielle en Île-de-France et en France évolue dans le même sens mais le dispositif est plus utilisé dans la région depuis le début de la crise sanitaire.
- Aujourd'hui, le taux de recours à l'activité partielle est d'environ 9 % en Île-de-France, contre 5 % en France.
- Les secteurs de l'industrie, des transports et de l'hébergement-restauration expliquent la quasi-totalité du différentiel de taux de recours à l'activité partielle entre l'Île-de-France et le reste du pays.



Source : ASP-DGEFP-Dares.

Taux de recours à l'activité partielle en juin et juillet 2021*



Source : SI-Apart (extraction au 17 août), Acemo-Covid, Acoiss - traitements Dares.

* Rapport entre l'effectif estimé en activité partielle et l'effectif salarié, hors agriculture.

Les opportunités d'embauche dans les territoires Retour sur les besoins des entreprises en 2021 (Enquête BMO Région Ile-de-France)

Direction des Etudes, Statistiques, Analyse et Pilotage

Mai 2021



L'enquête sur les « besoins en main-d'œuvre »

Une enquête qui mesure ...

... les intentions d'embauche (et non les recrutements)

- ✓ Les intentions d'embauche traduisent les besoins en main-d'œuvre des entreprises et représentent autant d'opportunités de reclassement pour les demandeurs d'emploi. Elles diffèrent du nombre total de recrutements.
- ✓ En effet, **une intention d'embauche** peut se concrétiser par le recrutement d'un demandeur d'emploi **ou peut également se concrétiser par le recrutement d'un salarié d'une autre entreprise**, entraînant des recrutements « en cascade ». Une intention d'embauche peut ainsi déboucher sur plusieurs recrutements.

... et les difficultés anticipées de recrutement

- ✓ **Les difficultés de recrutement** correspondent à une appréciation des employeurs. Elles peuvent être liées à la pertinence des candidatures qui se présentent, à la nature du poste (pénibilité, mauvaise image, rémunération faible...) ou aux procédures de recrutement.
- ✓ **Une difficulté de recrutement** ne se traduit pas nécessairement par un abandon du projet. Le plus souvent, le recrutement a lieu, mais il peut prendre plus de temps ou l'employeur peut revoir ses attentes.

L'enquête sur les « besoins en main-d'œuvre »

C'est une **enquête annuelle** réalisée avec le concours du CREDOC portant sur **351 000 établissements franciliens**.

Elle décrit les besoins des entreprises

- ✓ par **métier détaillé** (200 « familles professionnelles »),
- ✓ par **secteur d'activité** (24 secteurs de la NAF)
- ✓ et à un niveau géographique fin, le **bassin d'emploi** (25 bassins).

Cette enquête s'intéresse aussi

- ✓ aux motifs de recrutement,
- ✓ **à la nature des difficultés rencontrées**
- ✓ et aux solutions envisagées.

Plus de 70 000 établissements ont répondu à l'édition 2021 soit un **taux de retour de 20,1%**.

78 % des recruteurs ayant annoncé avoir une intention d'embauche en 2019 ont réalisé au moins une embauche.
Données France

De nombreux recrutements prévus en 2021

Nombre de projets de recrutements



2 723 000 projets de recrutement au national. Soit 30 000 embauches de plus comparé à 2019.

Les intentions d'embauche franciliennes représentent 17,5% des intentions d'embauche nationale

-15 450 projets par rapport à 2019
-3,1% par rapport à 2019

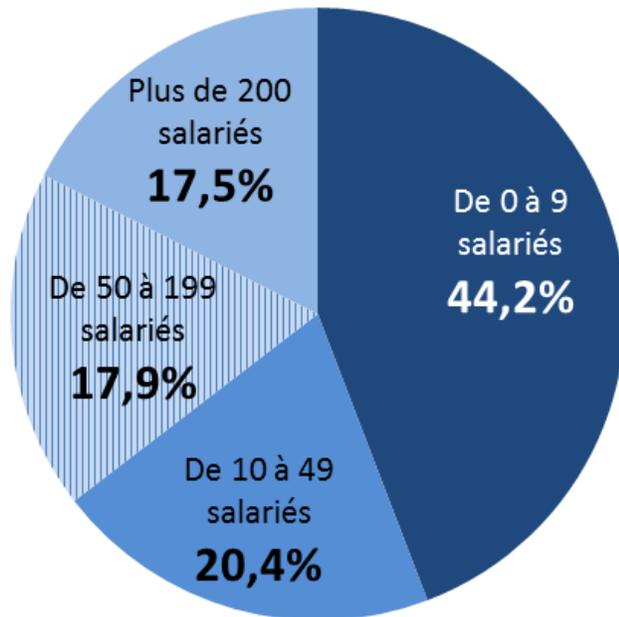
64,6%
des projets d'embauche en emploi durable*
-1,1 point de pourcentage par rapport à 2019

Proportion des établissements anticipant d'embaucher : 22,7% contre 22,3% en 2019
+0,4 point de pourcentage par rapport à 2019

*emploi durable : CDI ou CDD de 6 mois ou plus

2 projets de recrutements sur 3 dans les établissements de moins de 50 salariés

Répartition du nombre de projets de recrutements selon la taille de l'établissement



2 projets sur 3
dans les établissements de
moins de 50 salariés en Ile-de-
France et au National.

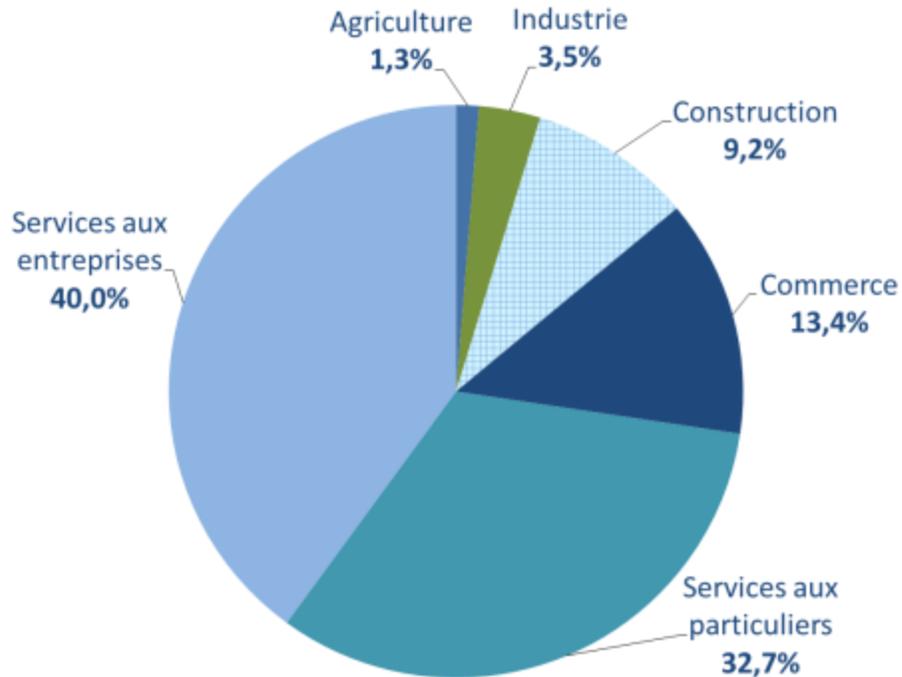
Evolution du nombre de projets de recrutements (2019-2021) selon la taille de l'établissement



23,4% de projets
supplémentaires pour les
établissements de moins de 10
salariés

Plus de 7 intentions d'embauches sur 10 dans les services

Répartition du nombre de projets de recrutements selon le secteur d'activité



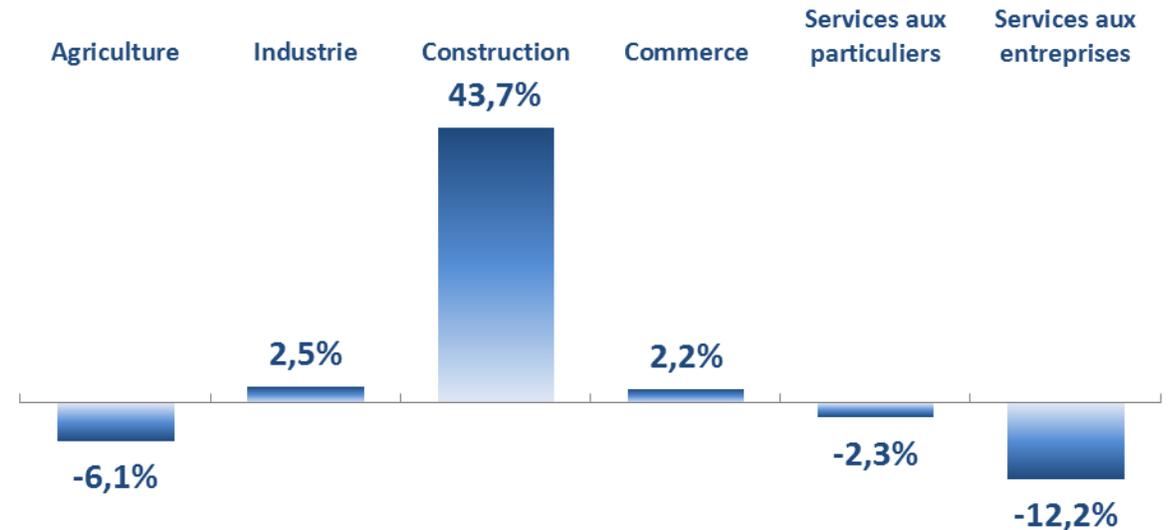
Services aux entreprises :

- 53,2% Services scientifiques, techniques, administratifs et soutien
- 27,4% Information et communication
- 9,8% Transports et entreposage
- 6,7% Activités financières et d'assurance
- 2,9% Activités immobilières

Services aux particuliers :

- 35,1% Santé humaine et action sociale
- 24,2% Hébergement et restauration
- 26,0% Autres activités de services
- 14,7% Administration publique, enseignement

Evolution du nombre de projets de recrutements (2019-2021) selon le secteur d'activité



Le secteur des services représentent 73% des projets de recrutements (40,0% pour les services aux entreprises et 32,7% pour les services aux particuliers). Au National, le secteur des services représente 62% des projets de recrutement.

Le secteur de la construction enregistre une hausse significative du nombre de projets de recrutements de 43,7% par rapport à 2019 et +22% au National.

Les 20 métiers qui recrutent le plus en 2021

Nombre de projets de recrutements



Les 20 métiers qui recrutent le plus représentent près de 1 projet sur 2

Les plus fortes hausses du nombre de projets (2019-2021) parmi le top 20 :

- Infirmiers **+47,1%**
- Aides à domicile **+22,3%**
- Aides-soignants **+20,3%**

Les plus fortes baisses du nombre de projets (2019-2021) parmi le top 20 :

- Serveurs de cafés, de restaurants et commis **-30,9%**
- Professionnels de l'animation socioculturelle **-26,7%**

Les 20 métiers ayant le plus grand nombre de projets de recrutements jugés difficiles en 2021

Métier	Projets	Projets jugés difficiles	Part de difficultés	Evolution (2019-2021)
Ingénieurs et cadres d'études, R et D en informatique	26 007	16 623	63,9%	4,0%
Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales	12 035	8 425	70,0%	22,3%
Aides-soignants	12 274	7 130	58,1%	20,3%
Infirmiers, cadres infirmiers et puéricultrices	7 871	5 346	67,9%	47,1%
Agents de sécurité et de surveillance	16 623	3 871	23,3%	16,3%
Agents d'entretien de locaux	17 702	3 738	21,1%	-16,2%
Employés de maison et personnels de ménage	5 119	3 260	63,7%	1,7%
Serveurs de cafés, de restaurants et commis	8 786	3 018	34,4%	-30,9%
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	6 294	2 888	45,9%	28,3%
Commerciaux	9 193	2 850	31,0%	6,4%
Techniciens d'études et de développ. en informatique	4 780	2 780	58,2%	-24,2%
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine	15 409	2 534	16,4%	-18,3%
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement	5 940	2 533	42,6%	30,9%
Secrétaires bureautiques et assimilés	9 134	2 519	27,6%	1,2%
Ingénieurs et cadres technico-commerciaux	6 493	2 513	38,7%	4,1%
Ingénieurs et cadres d'études, recherche et développement	5 052	2 513	49,7%	-23,8%
Employés et opérateurs de l'informatique	3 847	2 317	60,2%	-26,4%
Plombiers, chauffagistes	4 196	2 190	52,2%	42,8%
Professionnels de l'animation socioculturelle	9 713	2 168	22,3%	-26,7%
Cadres administratifs, comptables et financiers	7 077	2 160	30,5%	-6,4%

Les 20 métiers ayant le plus grand nombre de projets jugés difficiles représentent 46,6% du nombre total de projets

Les part de difficultés les plus importantes parmi le top 20 :

- Aides à domicile 70,0%
- Infirmiers 67,9%
- Ingénieurs en informatique 63,9%

Les plus fortes hausses du nombre de projets (2019-2021) parmi le top 20 :

- Infirmiers +47,1%
- Plombiers + 42,8%
- Techniciens de la maintenance +30,9%

Les chiffres clés des résultats de l'enquête BMO 2021

L'enquête porte
sur **351 000 établissements**
franciliens
70 000 établissements ont répondu à
l'édition 2021
soit un **taux de retour de 20,1%**

477 333 projets de recrutements en
2021
-3,1% par rapport à 2019
-15 450 projets par rapport à 2019

Proportion des établissements
anticipant d'embaucher :
22,7% contre 22,3% en 2019
+0,4 point de pourcentage par rapport
à 2019

Part des projets jugés difficiles
36,6 % contre 47,3% en 2019
+10,7 point de pourcentage par rapport à
2019

64,6% des projets d'embauche
en emploi durable
-1,1 point de pourcentage
par rapport à 2019
**emploi durable : CDI ou CDD de 6 mois ou
plus*

Près de 89%
des projets concernent des emplois
permanents
(non saisonniers)

73%
des projets de recrutements
sur le secteur des services

Le secteur de la construction
enregistre une hausse
du nombre de projets
de recrutements de de 43,7%

64,6% des projets d'embauches
dans les établissements
de moins de 50 salariés

23,4% de projets supplémentaires pour
les établissements
de moins de 10 salariés

Pour aller plus loin :
<https://statistiques.pole-emploi.org/bmo>